

**2014 Aout**

**IMMOBILIER : ASSOUPPLISSEMENT DU PTZ +**

Une réforme du prêt à taux zéro (PTZ +), annoncée le 25 juin 2014, permettra d'acquérir plus facilement sa première résidence principale dès octobre 2014. Le plafond de revenu donnant accès à ce prêt sera relevé, de même que le montant de l'achat et la quotité du prêt.

De plus, il est prévu d'allonger le différé de remboursement.

En 2015, ce prêt sera ouvert aux logements anciens en milieu rural.